



National Defence
National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Défense nationale
Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Bid Receiving – PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC

tpsgc.dgareceptiondessoumissions-
abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Via ePost \ Postel
Bid Fax: (819) 997-9776

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to His Majesty the King in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté le Roi du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indique(s).

Solicitation Closes – L'invitation prend fin

At – à : 14 :00 HAE

On - le : 19 septembre 2023

Title/Titre Vannes non motorisées GSIN 4820 Classe HFX	Solicitation No – N° de l'invitation W8482-241799/A
Date of Solicitation – Date de l'invitation 18 août 2023	
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à Christopher Cauchi D Mar P 4-3-4-4 christopher.cauchi@forces.gc.ca	
Telephone No. – N° de téléphone	FAX No – N° de fax
Destination See herein	

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required - Livraison exigée	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	4
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	4
1.2 BESOIN	4
1.3 COMPTE RENDU	4
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX	4
1.5 SERVICE CONNEXION	4
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	4
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	4
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	5
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	5
2.4 LOIS APPLICABLES	5
2.5 PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS.....	5
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	6
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	6
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	7
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	7
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION - ARTICLES MULTIPLES.....	9
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	9
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	9
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	9
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	10
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	10
6.2 BESOIN	10
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	11
6.4 DURÉE DU CONTRAT	11
6.5 RESPONSABLES.....	11
6.6 PAIEMENT	12
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	13
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	14
6.9 LOIS APPLICABLES	14
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	14
6.11 CONTRAT DE DÉFENSE.....	14
6.12 CONDITION DU MATÉRIEL - CONTRAT	14
6.13 CLAUSES DU GUIDE DES CCUA.....	14
6.14 AMIANTE	15
6.15 DURÉE DE CONSERVATION	15
6.16 EMBALLAGE.....	15
6.17 ASSURANCE DE LA QUALITÉ	16
6.18 INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION (MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE).....	17
6.19 RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS	20
6.20 ÉQUIVALENCE DU MATÉRIEL.....	20
ANNEXE « A » DÉTAILS DES ARTICLES	22
ANNEXE 1 DE L'ANNEXE A - CODES DE LIVRAISON ET DE FACTURATION.....	46

N° de l'invitation - Solicitation No.

W8482-241799/A

N° de réf. du client - Client Ref. No.

6000605234

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier
xxxxx.XXXXXX-XXXXXX

Id de l'acheteur - Buyer ID

22E

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « B » BASE DE PAIEMENT	47
ANNEXE « C » DESCRIPTION DU TEXTE LONG	55
ANNEXE « D » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS - INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE	63

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Besoin

Le besoin est détaillé à l'annexe << A >>, Détail de l'élément à la ligne.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange Canadien, l'Accord de libre-échange Canada-Corée, l'Accord de libre-échange Canada-Chili, l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, l'Accord de libre-échange Canada-Honduras, l'Accord de libre-échange Canada-Panama, l'Accord de libre-échange Canada-Pérou, l'Accord économique et commercial global, l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine, l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste, l'Accord de continuité commerciale Canada-Royaume-Uni, et l'Accord révisé sur les marchés publics de l'Organisation Mondiale du Commerce.

1.5 Service Connexion

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion de la SCP offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://buyandsell.gc.ca/policy-and-guidelines/standard-acquisition-clauses-and-conditions-manual) (<https://buyandsell.gc.ca/policy-and-guidelines/standard-acquisition-clauses-and-conditions-manual>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2023-06-08) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante, avec les modifications suivantes :

- a. La section 02, Numéro d'entreprise - approvisionnement, est supprimée dans sa totalité.

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

B1000T (2014-06-26), Condition du matériel – soumission

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Remarque : Pour les soumissionnaires qui choisissent de présenter leurs soumissions en utilisant le service Connexion de la Société canadienne des postes pour la clôture des soumissions au Module de réception des soumissions dans la région de la capitale nationale, l'adresse de courriel est la suivante :

tpsgc.pareceptiondessoumissions-apbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque : Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion de la SCP, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées 2003 ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion de la SCP si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion de la SCP.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 7 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

2.5 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.

(b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada [Achats et ventes](#), sous le titre « [Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours](#) », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :

- Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
- Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)

(c) Les fournisseurs devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2003. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.

La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

- Section I : Soumission technique
- Section II : Soumission financière
- Section III : Attestations
- Section IV : Renseignements supplémentaires

Si le soumissionnaire fournit simultanément plusieurs versions de sa soumission à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la version électronique transmise par le service Connexion de la SCP et celui de la version papier, le libellé de la version électronique transmise par le service Connexion de la SCP aura préséance sur le libellé des autres versions.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « D » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « D » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change – C3011T

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

- a) Le soumissionnaire doit indiquer le Numéro d'identification de la pièce ainsi que le NCAGE/NSCN.
- b) Le soumissionnaire proposant un produit équivalent ou substituant doit fournir la marque, le numéro de modèle et/ou numéro d'identification de la pièce et le NCAGE/NSCN.

4.1.1.2 Produits équivalents – Soumission

- a) La présente demande de soumissions comprend des exigences relatives à la proposition de matériel (chaque élément constituant un article distinct) dont le numéro de pièce a été précisé afin d'en assurer la compatibilité, l'interopérabilité et l'interchangeabilité avec le matériel existant appartenant au Canada.
- b) Lorsque du matériel mentionné dans cette demande de soumissions est décrit par son numéro de pièce et que plusieurs numéros de pièce sont associés à un même article, l'équivalence sera déterminée par rapport au premier numéro de pièce, ci-après appelé article d'approvisionnement. Les autres numéros de pièce énumérés pour cet article seront considérés comme satisfaisant à l'exigence sans nécessiter une évaluation à titre de produit équivalent.
- c) Lorsque le matériel proposé est désigné par un numéro de pièce de rechange (produit remplacé ou obsolète) par le fabricant d'équipement d'origine d'un article d'approvisionnement associé à un article, il doit être évalué comme un produit équivalent conformément au présent article pour être considéré comme satisfaisant à l'exigence.
- d) Si un soumissionnaire a l'intention de proposer une pièce équivalente à un article d'approvisionnement requis et qu'il a obtenu, ou qu'il peut obtenir, les spécifications complètes de l'article d'approvisionnement, il doit transmettre au Canada ces renseignements en joignant à sa soumission lesdites spécifications, ainsi que les spécifications établies pour l'équivalent qu'il propose. Le Canada peut ordonner au soumissionnaire d'utiliser les spécifications de l'article d'approvisionnement ou d'autres spécifications fournies par le Canada afin de démontrer l'équivalence. Si c'est le Canada qui communique les spécifications de l'article

d'approvisionnement au soumissionnaire, celles-ci seront mises à la disposition de tous les soumissionnaires en même temps. Durant la période d'évaluation, le soumissionnaire doit, dans les sept jours ouvrables suivant la demande du Canada, remettre une analyse comparant les spécifications de la pièce équivalente proposée avec les spécifications de l'article d'approvisionnement. Cette analyse doit démontrer que l'ajustage, la forme, la fonction, la qualité et le rendement de la pièce équivalente proposée sont bien équivalents à ceux de l'article d'approvisionnement requis, que la pièce satisfait à tous les critères de performance obligatoires indiqués dans la demande de soumissions et qu'elle est entièrement compatible, interopérable et interchangeable avec le matériel existant précisé dans la demande de soumissions. Si l'analyse remise par le soumissionnaire ne démontre pas, à la satisfaction du Canada, le respect de ces exigences, la soumission sera déclarée non recevable ou fera l'objet d'une évaluation plus approfondie si le Canada demande des échantillons.

- e) Il incombe aux soumissionnaires de fournir tous les renseignements demandés ci-dessus pour évaluer le produit équivalent proposé; toutefois, il est entendu par tous les soumissionnaires que le gouvernement du Canada a le droit, sans avoir l'obligation, de demander les renseignements supplémentaires qu'il juge nécessaires pour prendre une décision concernant le produit proposé.
- f) Le soumissionnaire doit fournir le nombre d'échantillons demandés par le Canada pour la pièce équivalente proposée, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les trois jours ouvrables suivant la date de la demande de l'autorité contractante :
- (a) si les spécifications de l'article d'approvisionnement acceptable pour le Canada ne sont pas disponibles aux fins de l'évaluation susmentionnée;
- (b) si, outre l'évaluation de l'analyse présentée en vertu du paragraphe 1, le Canada souhaite effectuer des essais sur la pièce équivalente proposée afin de déterminer si sa forme, son ajustement, sa fonction, sa qualité et son rendement sont bien équivalents. Le Canada se réserve également le droit d'effectuer des essais sur d'autres aspects de l'équivalence avec l'article d'approvisionnement, notamment la durabilité et l'interopérabilité. Tous les essais seront consignés par le Canada. Tout échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si les essais ne permettent pas de conclure à l'équivalence des aspects testés par le Canada, la soumission sera déclarée non recevable.
- g) Si :
- (a) au moins une des offres reçues propose une pièce équivalente;
- (b) le soumissionnaire qui propose l'équivalent ne fournit pas de spécifications acceptables pour l'article d'approvisionnement demandé;
- (c) le Canada ne dispose pas de spécifications acceptables pour l'article d'approvisionnement demandé;
- (d) le Canada n'est pas en mesure de tester un échantillon pour une raison quelconque (y compris le fait que l'article d'approvisionnement est nouveau ou que ses pièces interopérables ne sont pas disponibles pour les essais);
- et :
- (i) qu'il y a deux (2) soumissions recevables ou plus pour l'article d'approvisionnement (et non un équivalent), l'évaluation portera uniquement sur ces soumissions recevables;

- (ii) qu'il y a moins de deux (2) soumissions recevables, le Canada annulera la demande de soumissions et décidera des étapes suivantes, notamment en déterminant si des spécifications peuvent raisonnablement être élaborées pour l'article d'approvisionnement qu'il demande.

4.1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CCUA* [A0222T](#) (2014-06-26), Évaluation du prix - soumissionnaires établis au Canada et à l'étranger

Les soumissionnaires doivent proposer des prix en dollars canadiens. Les offres soumises en devise étrangère seront rejetés.

4.2 Méthode de sélection - Articles multiples

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse *par NNO*.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante

informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

5.2.3 Données techniques des forces militaires canadiennes (Essai de résistance aux chocs) - Produits équivalents

Pour l'article 020-021, 036-037, 040-041, 045-046:

Soumission du certificat d'essai de résistance aux chocs et des dessins :

Tout produit équivalent proposé doit avoir satisfait à l'exigence relative aux essais de la Spécification D 03-003-007/SG-000 Catégorie 1 Type A, avant la date de clôture de l'invitation à soumissionner. Si le soumissionnaire offre des produits de substitution qui sont équivalents en ce qui concerne la forme, l'ajustement, la fonction et la qualité des pièces du fabricant d'équipement d'origine précisé aux présentes, le soumissionnaire doit en fournir la preuve en fournissant avec sa soumission, avant la date et l'heure de clôture de l'invitation à soumissionner, une copie du certificat de réussite aux essais de résistance aux chocs comprenant le numéro de série des produits proposés et un dessin acceptable avec la certification des produits proposés. Les soumissions qui ne pourront pas satisfaire à cette exigence seront rejetées d'emblée.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Détails des articles.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2010A](#) (2022-12-01) Conditions générales - biens (complexité moyenne) Les clauses et conditions suivantes s'appliquent au contrat et en font partie intégrante, avec les modifications suivantes:

« Canada », « Couronne », « Sa Majesté » ou « État » désigne Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le ministre de la défense nationale et toute autre personne dûment autorisée à agir au nom de ce ministre ou, s'il y a lieu, un ministre auquel le ministre de la défense nationale a délégué ses pouvoirs ou ses fonctions et toute autre personne dûment autorisée à agir au nom de ce ministre.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au la fin de la période de garantie indiquée à l'article 9 de la clause [2010A](#) (2022-12-01) Conditions générales - biens (complexité moyenne) inclusivement.

6.4.2 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____.

Le MDN se réserve le droit de demander que la date de livraison soit modifiée, soit avant ou après le 31 Mars 2023.

6.4.3 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » du contrat.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Christopher Cauchi
Titre : Agent de Soutien et d'Acquisition du Matériel
Organisation : DO Mar P 4-3-4-4
Adresse : 101 Colonel By Drive
Ottawa, Ontario, K1A 0K2
Courriel : christopher.cauchi@forces.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Responsable des achats

Nom : Matthew Lengacher
Titre : Agent de Soutien et d'Acquisition du Matériel
Organisation : DO Mar P 4-3-2-8
Adresse : 101 Colonel By Drive
Ottawa, Ontario, K1A 0K2
Courriel : matthew.lengacher@forces.gc.ca

Le responsable des achats représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de la mise en oeuvre d'outils et de procédures exigés pour l'administration du contrat. L'entrepreneur peut discuter de questions administratives identifiées dans le contrat avec le responsable des achats; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser de changements à l'énoncé des travaux. Des changements à l'énoncé des travaux peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____ - ____ - ____
Courriel : _____.

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.4 Représentant de l'entrepreneur

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____ ____ _____
Courriel : _____

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé dans l'annexe B. Les droits de douane sont exclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Modalités de paiement

Clause du *Guide des CCUA* [H1001C](#) (2008-05-12) Paiements multiples
Clause du *Guide des CCUA* [C2000C](#) (2007-11-30), Taxes - entrepreneur établi à l'étranger
Clause du *Guide des CCUA* [C2608C](#) (2020-07-01), Documentation des douanes canadiennes
Clause du *Guide des CCUA* [C2605C](#) (2008-05-12), Droits de douane et taxes de vente du Canada - entrepreneur établi à l'étranger
Clause du *Guide des CCUA* [C2610C](#) (2007-11-30), Droits de douane - Ministère de la Défense nationale est l'importateur

6.6.3 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants:

- a) Dépôt direct (national et international);
- b) Échange de données informatisées (EDI);
- c) Virement télégraphique (international seulement).

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement.

Department of National Defence
Maritime Forces Atlantic
Accts Payable Bldg. S-90, Room 334
2686 Sextant Lane, Stadacona
PO Box 99000 Stn Forces
Halifax, NS B3K 5X5
Canada
hfxaccountspayable@forces.gc.ca

et

Department of National Defence
Base Logistics Officer
CFB Esquimalt
STN Forces, P.O. Box 17000
Victoria, BC V9A 7N2
Canada
ESQBLOGAcctsPayable@forces.gc.ca

- b. Un exemplaire doit être envoyé à :

Department of National Defence
101 Colonel By Drive
Ottawa, Ontario K1A 0K2
Attention: DO Mar P 4-3-2-8
Email : matthew.lengacher@forces.gc.ca

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales [2010A](#) (2022-12-01), Conditions générales - biens (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Détails des articles ;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) Annexe C, Description de texte long;
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du _____.

6.11 Contrat de défense

Clause du *Guide des CCUA* [A9006C](#) (2012-07-16) Contrat de défense

6.12 Condition du matériel - contrat

L'entrepreneur doit fournir du matériel neuf, qui fait partie de la production courante et est fourni par le fabricant principal ou son agent accrédité. Le matériel doit être conforme à la dernière version du plan applicable, de la spécification et de la description du numéro de pièce, selon le cas, qui était en vigueur à la date de clôture de la soumission.

6.13 Clauses du Guide des CCUA

[B7500C](#) (2006-06-16), Marchandises excédentaires

[D2001C](#) (2007-11-30), Étiquetage

[D2000C](#) (2007-11-30), Marquage

[D2025C](#) (2017-08-17), Matériaux d'emballage en bois

[D6010C](#) (2007-11-30), Palettisation

[D9002C](#) (2007-11-30), Ensembles incomplets

[G1005C](#) (2016-01-28), Assurance - aucune exigence particulière

[C2800C](#) (2013-01-28), Cote de priorité

[C2801C](#) (2022-03-29), Cote de priorité : Entrepreneurs établis au Canada

6.14 Amiante

L'entrepreneur ne doit pas utiliser **d'amiante** dans l'équipement, sauf s'il n'y a aucune autre solution réalisable. Toute pièce contenant de l'amiante doit être étiquetée adéquatement, et le numéro de pièce et l'emplacement doivent être bien indiqués dans les documents techniques.

6.15 Durée de conservation

L'entrepreneur doit s'assurer qu'il reste pour l'article ou les articles 016-017, 042-044 75 p. 100 de la durée de conservation autorisée selon la norme CFTO D-05-001-001/SF-000h à la date de livraison au ministère de la Défense nationale.

La durée de conservation maximale pour les articles numéros 016-017 est de 60 mois.
La durée de conservation maximale pour les articles numéros 042-044 est de 120 mois

6.16 Emballage

6.16.1 Spécification d'emballage D3013C

1. La préservation et l'emballage des articles 001-002 doivent être conformes aux spécifications relatives à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-001/SF-001, et le marquage doit être conforme à la spécification D-LM-008-002/SF-001. Le formulaire « données d'emballage requises », niveau B, doit être conforme à spécification D-LM-008-011/SF-001.
2. Les formulaires de données d'emballage antérieurement approuvés par les autorités canadiennes sont acceptables.
3. Les données d'emballage codées sont indiquées immédiatement sous la description de l'article auquel elles s'appliquent. Si aucune donnée n'est indiquée, l'entrepreneur doit soumettre un formulaire de données d'emballage pour approbation.

6.16.2 Exigences en matière d'emballage selon la spécification D-LM-008-036/SF-000

L'entrepreneur doit préparer les articles numéros 003-046 pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes **D-LM-008-036/SF-000**, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer les articles numéros 003-046 à raison de 1 unité par paquet.

6.16.3 Marquage détaillé de l'emballage – semblables

Pour l'article 016-017, 042-044:

1. L'entrepreneur doit s'assurer que les informations suivantes soient fournies en plus des marques d'identification requises sur l'emballage intérieur et extérieur des articles :
 - a. le numéro de spécification;
 - b. le nom du fabricant;
 - c. la date de vulcanisation des pièces en caoutchouc;
 - d. la date de fabrication.
 - e. la date d'expiration de la durée utile.

2. Ces marques d'identification doivent être placées et appliquées conformément à la spécification de marquage D-LM-008-002/SF-001 des Forces canadiennes.

6.17 Assurance de la Qualité

Pour l'article 001-039, 042-043, 045-046:

D5545C (2021-05-20) ISO 9001:2015 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité C)

Pour l'article 040-041, 044:

D5540C (2021-05-20) ISO 9001:2015 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité Q)

D5510C (2023-06-08) Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) :
Entrepreneur établi au Canada
OU

D5515C (2010-01-11) Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) -
entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis

D5606C (2017-11-28) Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au
Canada
OU

D5604C (2008-12-12) Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à
l'étranger
OU

D5605C (2021-05-20) Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi aux
États-Unis

A1009C (2008-05-12) Accès aux lieux d'exécution des travaux

D5620C (2012-07-16) Documents de sortie – distribution

L'entrepreneur doit remplir les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

- a. Une (1) copie envoyée par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de réception »;
- b. Deux (2) copies avec l'envoi au destinataire, dans une enveloppe imperméable à l'eau;
- c. Une (1) copie à l'autorité contractante;
- d. Une (1) copie au

*Quartier général de la Défense nationale
Édifice Mgén George R. Pearkes
101, promenade Colonel By
Ottawa (ON) K1A OK2
À l'attention de : D Mar P 4-3-2-8
Courriel : matthew.lengacher@forces.gc.ca*

- e. Une (1) copie au représentant de l'assurance de la qualité;
- f. Une (1) copie à l'entrepreneur; et
- g. Pour les entrepreneurs non-canadiens, une (1) copie au

*DAQ/Administration des contrats
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Mgén George R. Pearkes
101, promenade Colonel By
Ottawa (ON) K1A OK2
Courriel: ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca*

6.18 Instructions d'expédition (Ministère de la Défense nationale)

6.18.1 Instructions d'expédition (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada

1. La livraison doit s'effectuer FCA franco transporteur _____ les Incoterms 2000. L'entrepreneur doit charger les biens dans les véhicules de l'entreprise de transport désigné par le ministère de la Défense nationale (MDN). Le Canada est responsable par la suite du transport des biens, du point de livraison jusqu'au destinataire.
2. Avant l'expédition des biens, l'entrepreneur doit contacter le centre de coordination suivant de la logistique intégrée du MDN par télécopieur ou courriel afin d'arranger l'expédition et fournir l'information détaillée au paragraphe 3.
 - a. Centre de coordination de la logistique intégrée (CCLI)
Téléphone 1-877-877-7423 (sans frais)
Télécopieur 1-877-877-7409 (sans frais)
Courriel ILHQOttawa@forces.gc.ca
3. Lors de la préparation de l'expédition, l'entrepreneur doit fournir les renseignements suivants au centre de coordination de la logistique intégrée du MDN :
 - a. le numéro du contrat;
 - b. l'adresse du destinataire (pour les adresses multiples, les articles doivent être emballés et étiquetés séparément, et chaque article doit porter l'adresse du destinataire);
 - c. la description de chaque article;
 - d. le nombre de pièces et le type d'emballage (par ex. boîtes, caisses à claire-voie, fûts, palettes);
 - e. le poids et les dimensions réels de chaque pièce, y compris le poids brut;
 - f. les détails complets sur les marchandises dangereuses/produits dangereux selon les exigences du mode de transport applicable et les certificats nécessaires à l'expédition de marchandises dangereuses/produits dangereux dûment signés, en vertu des dispositions du Code maritime international des marchandises dangereuses, des règlements de l'Association du transport aérien international ou du [Règlement sur le transport des](#)

marchandises dangereuses du Canada, ainsi qu'une copie de la fiche de données de sécurité.

4. Après avoir reçu cette information, le Canada fournira à l'entrepreneur des instructions pertinentes relatives à l'expédition, notamment l'obligation d'utiliser des étiquettes particulières portant l'adresse du destinataire et d'inscrire sur chaque pièce un numéro de contrôle pour le transport.
5. L'entrepreneur ne doit en aucun cas expédier des biens avant d'avoir reçu au préalable les instructions d'expédition du centre de coordination de la logistique intégrée du MDN.
6. Si l'entrepreneur livre les biens à un endroit et à une date non conformes aux instructions de livraison ou s'il ne respecte pas les instructions raisonnables de livraison fournies par le Canada, il devra alors rembourser à ce dernier tous les suppléments de frais et de coûts engagés.
7. Si la livraison des biens est reportée du fait des retards occasionnés par le Canada, la propriété sur les biens ainsi que les risques encourus doivent être transférés au Canada après un délai de 30 jours suivant la date à laquelle le Canada ou son transitaire désigné aura reçu une demande d'expédition en bonne et due forme ou 30 jours suivant la date de livraison spécifiée dans le contrat, le délai le plus long étant retenu.

6.18.1 Instructions d'expédition (Ministère de la Défense nationale) : Entrepreneur établi à l'étranger

1. La livraison doit s'effectuer FCA franco transporteur _____ selon les Incoterms 2000. L'entrepreneur doit charger les biens dans les véhicules de l'entreprise de transport désigné par le ministère de la Défense nationale (MDN). Le Canada est responsable par la suite du transport des biens, du point de livraison jusqu'au destinataire.
2. Avant l'expédition des biens, l'entrepreneur doit contacter le centre de coordination suivant de la logistique intégrée du MDN par télécopieur ou courriel afin d'arranger l'expédition et fournir l'information détaillée au paragraphe 3.
 - a. Insérer le texte suivant lorsque l'entrepreneur est situé aux États-Unis (É.-U.) :
Centre de coordination de la logistique intégrée (CCLI)
Téléphone : 1-877-447-7701 (sans frais)
Télécopieur : 1-877-877-7409 (sans frais)
Courriel : ILHQottawa@forces.gc.ca
OU
 - b. Insérer le texte suivant lorsque l'entrepreneur est situé au Royaume Uni ou en Irlande :
Logistique intégrée du Royaume Uni (LIRU)
Téléphone : 011-44-1895-613023, ou
011-44-1895-613024, ou
Télécopieur : 011-44-1895-613046
Courriel : CFSUEDetUKMovements@forces.gc.ca
De plus, l'entrepreneur **doit envoyer** au LIRU le formulaire « Shipping Advice and Export Certificate », dûment **complété**, par courriel à : CFSUEDetUKMovements@forces.gc.ca. La livraison de tout article excédant 600 livres sterling (GPB) exporté du Royaume-Uni et de l'Irlande sera dédouané par le MDN selon les nouveaux systèmes britanniques d'exportation et de tarifs douaniers « Her Majesty's Customs & Excise » (HMCE) New Export Systems (NES). L'entrepreneur doit respecter les exigences de « HMCE » en

s'enregistrant auprès de cette organisation ou en laissant le soin à un transitaire d'assurer l'entrée des envois au Canada. Une copie imprimée de la section Export Declaration dans les « NES », indiquant clairement le numéro « Declaration Unique Consignment Reference Number », doit être fournie par l'entrepreneur et jointe à l'envoi. L'entrepreneur doit s'assurer que cette procédure est exécutée pour tout le matériel, qu'il s'agisse d'exportation d'articles d'achat initial ou d'articles de réparation et de révision. « HMCE » autorisera à l'Unité de soutien des Forces canadiennes (Europe) à expédier les biens seulement si la procédure a été suivie de façon intégrale et convenable par l'entrepreneur. **Remarque** : Afin de vous assurer d'obtenir une réponse à vos demandes de renseignement concernant la passation de marchés comme les Incoterms, mettez toujours l'adresse ILHQcontract-ILHQcontrat@forces.gc.ca en copie conforme.
OU

- c. Insérer le texte suivant lorsque l'entrepreneur est situé dans un pays autre que le Canada, les É.-U., le Royaume Uni ou l'Irlande :
- Logistique intégrée de l'Europe (LIE)
Téléphone : +49-(0)-2203-908-1807 ou 2748 ou 5304
Télécopieur : +49-(0)-2203-908-2746
Courriel : ILEA@forces.gc.ca

Remarque : Afin de vous assurer d'obtenir une réponse à vos demandes de renseignement concernant la passation de marchés comme les Incoterms, mettez toujours l'adresse ILHQcontract-ILHQcontrat@forces.gc.ca en copie conforme.

3. Lors de la préparation de l'expédition, l'entrepreneur doit fournir les renseignements suivants au Centre de coordination de la logistique intégrée du MDN :
- a. le numéro du contrat;
 - b. l'adresse du destinataire (pour les adresses multiples, les articles doivent être emballés et étiquetés séparément, et chaque article doit porter l'adresse du destinataire);
 - c. la description de chaque article;
 - d. le nombre de pièces et le type d'emballage (par ex. boîtes, caisses à claire-voie, fûts, palettes);
 - e. le poids et les dimensions réels de chaque pièce, y compris le poids brut;
 - f. une copie de la facture commerciale (conformément à l'article 4 de la clause [C2608C](#) du [clauses et conditions uniformisées d'achat](#)) ou une copie du formulaire CI1 [Facture des Douanes Canadiennes](#) (PDF 429Ko) - ([Aide sur les formats de fichier](#)), de l'Agence des services frontaliers du Canada;
 - g. les codes de la « [Schedule B](#) » (pour l'exportation) et les codes du tarif douanier harmonisé (pour l'importation);
 - h. le certificat d'origine de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (conformément à l'article 2 de la clause [C2608C](#)), applicable seulement aux États-Unis et au Mexique;
 - i. les détails complets sur les matières dangereuses selon les exigences du mode de transport applicable, les certificats nécessaires à l'expédition dûment signés, en vertu

des dispositions applicables du Code maritime international des marchandises dangereuses, des règlements de l'Association du transport aérien international, ou du [Règlement sur le transport par mer des marchandises dangereuses](#) du Canada, ainsi qu'une copie de la fiche de données de sécurité.

4. Après avoir reçu cette information, le Canada fournira à l'entrepreneur des instructions pertinentes relatives à l'expédition, notamment l'obligation d'utiliser des étiquettes particulières portant l'adresse du destinataire et d'inscrire sur chaque pièce un numéro de contrôle pour le transport, et des documents douaniers.
5. L'entrepreneur ne doit en aucun cas expédier des biens sans avoir reçu au préalable les instructions d'expédition du point de contact en matière de logistique intégrée du MDN.
6. Si l'entrepreneur livre les biens à un endroit et à une date non conformes aux instructions de livraison ou s'il ne respecte pas les instructions raisonnables de livraison fournies par le Canada, il devra alors rembourser à ce dernier tous les suppléments de frais et de coûts engagés.
7. Si la livraison des biens est reportée du fait des retards occasionnés par le Canada, la propriété sur les biens ainsi que les risques encourus seront transférés au Canada après un délai de 30 jours suivant la date à laquelle le Canada ou son transitaire désigné aura reçu une demande d'expédition en bonne et due forme ou 30 jours suivant la date de livraison spécifiée dans le contrat, le délai le plus long étant retenu.

6.19 Règlement des différends

- (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « [Règlement des différends](#) ».

6.20 Équivalence du matériel

6.20.1 Produits équivalents – Contrat

- a) L'entrepreneur garantit que le matériel livré dans le cadre du contrat :
 - i. équivaut, sur le plan de la forme, du montage, de la fonction et de la qualité, au matériel demandé par le Canada et décrit dans la demande de soumissions donnant lieu à ce contrat;
 - ii. est entièrement compatible, interchangeable et interopérable avec le matériel existant appartenant au Canada.

- b) L'entrepreneur assure également que toute garantie obtenue auprès d'un tiers concernant le matériel existant appartenant au Canada ne sera pas touchée par l'utilisation que fait celui-ci du matériel qui lui est livré en vertu du contrat (p. ex. par l'interconnexion) ni par tout autre service fourni par l'entrepreneur en vertu du contrat. Si le Canada détermine, à sa seule discrétion, qu'une telle garantie est touchée, l'entrepreneur doit :
- i. verser au Canada la somme que ce dernier doit verser au fournisseur initial (ou à un distributeur autorisé de ce fournisseur) afin de certifier de nouveau le matériel existant du Canada aux fins de la garantie, ainsi que tout autre montant versé par le Canada à un tiers afin de restituer l'état de la garantie à sa pleine capacité;
 - ii. effectuer tous les travaux de garantie sur le matériel existant du Canada au lieu du fournisseur initial; ou
 - iii. verser au Canada la somme que celui-ci doit verser au fournisseur initial (ou à un distributeur autorisé de ce fournisseur) pour effectuer les travaux de maintenance sur le matériel qui aurait autrement été protégé par la garantie.
- c) L'entrepreneur convient que si le Canada, pendant la durée du contrat, détermine qu'une partie du matériel n'équivaut pas, sur le plan de la forme, du montage, de la fonction et de la qualité, au matériel existant appartenant au Canada ou n'est pas entièrement compatible, interchangeable et interopérable avec le matériel existant appartenant au Canada, l'entrepreneur doit immédiatement et entièrement à ses frais prendre les mesures qui s'imposent pour s'assurer que le matériel satisfait à ces exigences (comme en implantant un autre logiciel ou micrologiciel), faute de quoi le Canada aura le droit de résilier immédiatement le contrat pour manquement. L'entrepreneur convient que, si le Canada résilie le contrat pour cette raison, l'entrepreneur devra payer au Canada les coûts pour se procurer de nouveau le matériel auprès d'un tiers et la différence, s'il y a lieu, du prix payé par le Canada à ce tiers. L'entrepreneur reconnaît qu'à défaut de livrer un matériel équivalent qui satisfait aux exigences susmentionnées, il pourrait (ainsi que ses filiales et toute autre entité avec qui il a un lien de dépendance) se retrouver dans l'incapacité de proposer une solution de remplacement équivalente en réponse à une future demande de soumissions du MDN.

Remarque à l'intention des soumissionnaires : Cet article sera intégré au contrat subséquent uniquement si des produits équivalents ont été proposés.

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Déscription</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
001	NNO: 4820-01-3295541 Nom: ROBINET,A FLOTTEUR NP demandé: CFF18-H4 EPPO : 86184 Fabricant : GRISWOLD INDUSTRIES, CO OU NP demandé : 593081 EPPO: 08472 Fabricant: ALLIED-SIGNAL AUTOMOTIVE OF CANADA INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	13	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui
002	NNO: 4820-01-3295541 Nom: ROBINET,A FLOTTEUR NP demandé: CFF18-H4 EPPO : 86184 Fabricant : GRISWOLD INDUSTRIES, CO OU NP demandé : 593081 EPPO: 08472 Fabricant: ALLIED-SIGNAL AUTOMOTIVE OF CANADA INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	12	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Déscription</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
003	NNO: 4820-21-9082640 Nom: TOURNANT,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 700781-011-779 EPPO: 81576 Fabricant: DRESSER CANADA INC VALVE AND CONTROLS CANADIAN OPN OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	1	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui
004	NNO: 4820-21-9082640 Nom: TOURNANT,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 700781-011-779 EPPO: 81576 Fabricant: DRESSER CANADA INC VALVE AND CONTROLS CANADIAN OPN OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	2	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Description</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
005	NNO: 4820-20-0027116 Nom: TIGE DE COMMANDE, VANNE/ROBINET/CLAPET NP demandé: 700781-012-779 EPPO: L0775 Fabricant: CONTRO VALVE EQUIPMENT INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	1	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui
006	NNO: 4820-20-0027116 Nom: TIGE DE COMMANDE, VANNE/ROBINET/CLAPET NP demandé: 700781-012-779 EPPO: L0775 Fabricant: CONTRO VALVE EQUIPMENT INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	3	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Description</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
007	NNO: 4820-01-2586878 Nom: ROBINET,A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: ST80939 EPPO: 73124 Fabricant: HAYWARDINDL. PRODUCTS, INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	1	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui
008	NNO: 4820-01-1630817 Nom: BRAS,MANIVELLE NP demandé: 700468 EPPO: 07524 Fabricant: DOVER PUMPS & PROCESS SOLUTIONS SEGMENT, INC. OU NP demandé : IM012-61-37 EPPO : 00198 Fabricant : PRATT & WHITNEY CANADA CIE OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	1	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Déscription</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
009	NNO: 4820-01-1630817 Nom: BRAS,MANIVELLE NP demandé: 700468 EPPO: 07524 Fabricant: DOVER PUMPS & PROCESS SOLUTIONS SEGMENT, INC. OU NP demandé : IM012-61-37 EPPO : 00198 Fabricant : PRATT & WHITNEY CANADA CIE OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	2	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui
010	NNO: 4820-21-9082728 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 25AF RK51 TG CPF C EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	2	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Description</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
011	NNO: 4820-21-9082728 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 25AF RK51 TG CPF C EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	1	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui
012	NNO: 4820-21-9082418 Nom: DISQUE,ROBINET/VANNE NP demandé: 6633-008-062-S EPPO: 35743 Fabricant: VELAN INC. OU NP demandé : 6633-008-068 EPPO : 57574 Fabricant : VELAN VALVE CORP. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	3	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Description</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
013	NNO: 4820-21-9082418 Nom: DISQUE,ROBINET/VANNE NP demandé : 6633-008-068 EPPO: 35743 Fabricant: VELAN INC. OU NP demandé : 6633-008-068 EPPO : 57574 Fabricant : VELAN VALVE CORP. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	8	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui
014	NNO: 4820-20-0027117 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 770387-275-888 EPPO: L0775 Fabricant: CONTRO VALVE EQUIPMENT INC. OU NP demandé : U015BS0100-70 EPPO : L2421 Fabricant : NEWMAN HATTERSLEY CANADA LTD SPECIALTY VALVE DIVISION OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	TR	6	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Description</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
015	NNO: 4820-20-0027117 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 770387-275-888 EPPO: L0775 Fabricant: CONTRO VALVE EQUIPMENT INC. OU NP demandé : U015BS0100-70 EPPO : L2421 Fabricant : NEWMAN HATTERSLEY CANADA LTD SPECIALTY VALVE DIVISION OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	TR	19	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui
016	NNO: 4820-01-4784389 Nom: RECHANGES,CLAPET PILOTE NP demandé: 4375-02 EPPO: 0LX27 Fabricant: WATTS AUTOMATIC CONTROL VALVE INC. OU NP demandé : 4375-02 EPPO : L0272 Fabricant : VELCON CANADA INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	TR	16	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Déscription</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
017	NNO: 4820-01-4784389 Nom: RECHANGES,CLAPET PILOTE NP demandé: 4375-02 EPPO: 0LX27 Fabricant: WATTS AUTOMATIC CONTROL VALVE INC. OU NP demandé : 4375-02 EPPO : L0272 Fabricant : VELCON CANADA INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	TR	10	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui
018	NNO: 4820-21-9209105 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 25T MNK51 TT V1 CPF EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	TR	2	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Déscription</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
019	NNO: 4820-21-9209105 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 25T MNK51 TT V1 CPF EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	TR	2	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Déscription</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
020	NNO: 4820-21-9081097 Nom: CLAPET,D'ARRET ET DE NON RETOUR NP demandé: W05-0084B-14AA EPPO: 35743 Fabricant: VELAN INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	2	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui
021	NNO: 4820-21-9081097 Nom: CLAPET,D'ARRET ET DE NON RETOUR NP demandé: W05-0084B-14AA EPPO: 35743 Fabricant: VELAN INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	2	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Description</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
022	NNO: 4820-21-9209102 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 25T RK51 TT V1 CPF C EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	TR	1	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui
023	NNO: 4820-21-9209102 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 25T RK51 TT V1 CPF C EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	TR	1	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Description</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
024	NNO: 4820-21-9148537 Nom: KIT DE PIÈCES, SOUPEPE D'ISOLATION NP demandé: P98616.1CV EPPO: 81576 Fabricant: DRESSER CANADA INC VALVE AND CONTROLS CANADIAN OPN OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	5	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui
025	NNO: 4820-21-9148537 Nom: KIT DE PIÈCES, SOUPEPE D'ISOLATION NP demandé: P98616.1CV EPPO: 81576 Fabricant: DRESSER CANADA INC VALVE AND CONTROLS CANADIAN OPN OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	15	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Description</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
026	NNO: 4820-21-9082733 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 60AF MNK51 TG CPF EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	TR	2	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui
027	NNO: 4820-21-9082733 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 60AF MNK51 TG CPF EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	TR	2	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Déscription</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
028	NNO: 4820-21-9082729 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 40AF MNK51 TG CPF EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	2	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui
029	NNO: 4820-21-9082729 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 40AF MNK51 TG CPF EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	2	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Description</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
030	NNO: 4820-21-9082573 Nom: CLAPET,DE NON RETOUR NP demandé : F08-0114C-02TS EPPO: 57574 Fabricant: VELAN VALVE CORP. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	4	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui
031	NNO: 4820-21-9082573 Nom: CLAPET,DE NON RETOUR NP demandé: F08-0114C-02TS EPPO: 57574 Fabricant: VELAN VALVE CORP. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	3	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Déscription</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
032	NNO: 4820-21-9082434 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 05AFH MNK44 TS CPF EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU NP demandé : 05AFH MNK44TS EPPO : L0775 Fabricant : CONTRO VALVE EQUIPMENT INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	15	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui
033	NNO: 4820-21-9082434 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 05AFH MNK44 TS CPF EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU NP demandé : 05AFH MNK44TS EPPO : L0775 Fabricant : CONTRO VALVE EQUIPMENT INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	15	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Déscription</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
034	NNO: 4820-21-9082433 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 10AFH MNK44 TS CPF EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	4	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui
035	NNO: 4820-21-9082433 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 10AFH MNK44 TS CPF EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	2	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Description</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
036	NNO: 4820-21-9082421 Nom: DISQUE,ROBINET/VANNE NP demandé: 6636-008-068 EPPO: 35743 Fabricant: VELAN INC. OU NP demandé : 6636-8-68 EPPO : 35743 Fabricant : VELAN INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	1	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui
037	NNO: 4820-21-9082421 Nom: DISQUE,ROBINET/VANNE NP demandé: 6636-008-068 EPPO: 35743 Fabricant: VELAN INC. OU NP demandé : 6636-8-68 EPPO : 35743 Fabricant : VELAN INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	2	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Déscription</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
038	NNO: 4820-21-9082414 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 30AF RK51 TG CPF C EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	2	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui
039	NNO: 4820-21-9082414 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 30AF RK51 TG CPF C EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	1	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Déscription</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
040	NNO: 4820-21-9060525 Nom: ROBINET,VANNE NP demandé: W03-0054B-14MS EPPO: 35743 Fabricant: VELAN INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	8	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	Q	Non	Oui
041	NNO: 4820-21-9060525 Nom: ROBINET,VANNE NP demandé: W03-0054B-14MS EPPO: 35743 Fabricant: VELAN INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	1	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	Q	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Description</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
042	NNO: 4820-01-4792447 Nom: RECHANGES,VANNE/SOUPAPE/CLAPET/ROBINET NP demandé: 3313-06 EPPO: 0LX27 Fabricant: WATTS AUTOMATIC CONTROL VALVE INC. OU NP demandé : 3313-06 EPPO : L0272 Fabricant : VELCON CANADA INC OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	TR	5	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui
043	NNO: 4820-01-4792447 Nom: RECHANGES,VANNE/SOUPAPE/CLAPET/ROBINET NP demandé: 3313-06 EPPO: 0LX27 Fabricant: WATTS AUTOMATIC CONTROL VALVE INC. OU NP demandé : 3313-06 EPPO : L0272 Fabricant : VELCON CANADA INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	TR	10	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Déscription</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
044	NNO: 4820-014792446 Nom: RECHANGES,VANNE/SOUPAPE/CLAPET/ROBINET NP demandé: 5346-02 EPPO: 0LX27 Fabricant: WATTS AUTOMATIC CONTROL VALVE INC. OU NP demandé : 5346-02 EPPO : L0272 Fabricant : VELCON CANADA INC. OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	TR	7	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	Q	Non	Oui
045	NNO: 4820-21-904835 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 07AFH44-6666TS-SW-S1-LD-KV7145 EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	TR	1	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B	Non	C	Non	Oui

ANNEXE A DÉTAILS DES ARTICLES

Articles	<p align="center">Déscription</p> <p align="center"><i>Plus de détails fournis à Annexe C - Description du texte long</i></p>	Unité de distribution	Quantité	<p align="center">Codes de livraison et de facturation</p> <p align="center"><i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i></p>	Besoin de Sécurité	Code de l'Assurance de la Qualité	Marchandises Contrôlées (ATTC ou ITAR)	Accords commerciaux
046	NNO: 4820-21-904835 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE NP demandé: 07AFH44-6666TS-SW-S1-LD-KV7145 EPPO: 38003 Fabricant: CANADIAN WORCESTER CONTROLS OU ÉQUIVALENT Les offres équivalentes doivent être conformes aux clauses DDP Equivalent Products et spécifier: NP proposé: _____ EPPO: _____ Nom du fabricant : _____	CH	1	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103	Non	C	Non	Oui

N° de l'invitation - Solicitation No.
W8482-241799/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
6000605234

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
xxxxx.XXXXX-XXXXXX

Id de l'acheteur - Buyer ID
22E
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE 1 DE L'ANNEXE A - CODES DE LIVRAISON ET DE FACTURATION

Base d'approvisionnement	Code de livraison	Adresse de livraison	Code de facturation	Adresse de facturation
BFC HALIFAX	007X	Department of National Defence CFB Halifax Main Warehouse Bldg D206 Door 1 thru 13 HMC Dockyard Halifax, NS B3K 5X5 Canada	W010B	Department of National Defence Maritime Forces Atlantic Accts Payable Bldg. S90, Room 334 2686 Sextant Lane, Stadacona P.O. Box 99000, Stn Forces Halifax NS B3K 5X5 Canada hfxaccountspayable@forces.gc.ca
BFC ESQUIMALT	002E	Department. of National Defence CFB Esquimalt Attn: Receiving Bldg 66 Colwood Victoria, BC V9C 1B0 Canada	W0103	Department. of National Defence Base Logistics Officer CFB Esquimalt Stn Forces P.O. Box 17000 Victoria, BC V9A 7N2 Canada ESQBLOGAcctsPayable@forces.gc.ca

ANNEXE B BASE DE PAIEMENT

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i>	PRIX UNITAIRE FERME: Douanes et droits exclus, taxes applicables en sus	PRIX PROLONGÉE: Taxes applicables en sus	Taxes applicables (%)
001	NNO: 4820-01-3295541 Nom: ROBINET,A FLOTTEUR	CH	13	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
002	NNO: 4820-01-3295541 Nom: ROBINET,A FLOTTEUR	CH	12	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
003	NNO: 4820-21-9082640 Nom: TOURNANT,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	CH	1	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
004	NNO: 4820-21-9082640 Nom: TOURNANT,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	CH	2	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
005	NNO: 4820-20-0027116 Nom: TIGE DE COMMANDE,VANNE/ROBINET/CLAPET	CH	1	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
006	NNO: 4820-20-0027116 Nom: TIGE DE COMMANDE,VANNE/ROBINET/CLAPET	CH	3	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			

ANNEXE B BASE DE PAIEMENT

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i>	PRIX UNITAIRE FERME: Douanes et droits exclus, taxes applicables en sus	PRIX PROLONGÉE: Taxes applicables en sus	Taxes applicables (%)
007	NNO: 4820-01-2586878 Nom: ROBINET,A TOURNANT SPHERIQUE	CH	1	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
008	NNO: 4820-01-1630817 Nom: BRAS,MANIVELLE	CH	1	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
009	NNO: 4820-01-1630817 Nom: BRAS,MANIVELLE	CH	2	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
010	NNO: 4820-21-9082728 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	CH	2	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
011	NNO: 4820-21-9082728 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	CH	1	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
012	NNO: 4820-21-9082418 Nom: DISQUE,ROBINET/VANNE	CH	3	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			

ANNEXE B BASE DE PAIEMENT

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i>	PRIX UNITAIRE FERME: Douanes et droits exclus, taxes applicables en sus	PRIX PROLONGÉE: Taxes applicables en sus	Taxes applicables (%)
013	NNO: 4820-21-9082418 Nom: DISQUE,ROBINET/VANNE	CH	8	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
014	NNO: 4820-20-0027117 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	TR	6	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
015	NNO: 4820-20-0027117 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	TR	19	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
016	NNO: 4820-01-4784389 Nom: RECHANGES,CLAPET PILOTE	TR	16	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
017	NNO: 4820-01-4784389 Nom: RECHANGES,CLAPET PILOTE	TR	10	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
018	NNO: 4820-21-9209105 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	TR	2	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
019	NNO: 4820-21-9209105 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	TR	2	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			

ANNEXE B BASE DE PAIEMENT

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i>	PRIX UNITAIRE FERME: Douanes et droits exclus, taxes applicables en sus	PRIX PROLONGÉE: Taxes applicables en sus	Taxes applicables (%)
020	NNO: 4820-21-9081097 Nom: CLAPET,D'ARRET ET DE NON RETOUR	CH	2	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
021	NNO: 4820-21-9081097 Nom: CLAPET,D'ARRET ET DE NON RETOUR	CH	2	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
022	NNO: 4820-21-9209102 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	TR	1	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
023	NNO: 4820-21-9209102 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	TR	1	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
024	NNO: 4820-21-9148537 Nom: KIT DE PIÈCES, SOUPEPE D'ISOLATION	CH	5	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
025	NNO: 4820-21-9148537 Nom: KIT DE PIÈCES, SOUPEPE D'ISOLATION	CH	15	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			

ANNEXE B BASE DE PAIEMENT

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i>	PRIX UNITAIRE FERME: Douanes et droits exclus, taxes applicables en sus	PRIX PROLONGÉE: Taxes applicables en sus	Taxes applicables (%)
026	NNO: 4820-21-9082733 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	TR	2	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
027	NNO: 4820-21-9082733 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	TR	2	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
028	NNO: 4820-21-9082729 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	CH	2	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
029	NNO: 4820-21-9082729 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	CH	2	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
030	NNO: 4820-21-9082573 Nom: CLAPET,DE NON RETOUR	CH	4	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
031	NNO: 4820-21-9082573 Nom: CLAPET,DE NON RETOUR	CH	3	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			

ANNEXE B BASE DE PAIEMENT

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i>	PRIX UNITAIRE FERME: Douanes et droits exclus, taxes applicables en sus	PRIX PROLONGÉE: Taxes applicables en sus	Taxes applicables (%)
032	NNO: 4820-21-9082434 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	CH	15	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
033	NNO: 4820-21-9082434 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	CH	15	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
034	NNO: 4820-21-9082433 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	CH	4	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
035	NNO: 4820-21-9082433 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	CH	2	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
036	NNO: 4820-21-9082421 Nom: DISQUE,ROBINET/VANNE	CH	1	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
037	NNO: 4820-21-9082421 Nom: DISQUE,ROBINET/VANNE	CH	2	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			

ANNEXE B BASE DE PAIEMENT

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à Appendice 1 à l'annexe A</i>	PRIX UNITAIRE FERME: Douanes et droits exclus, taxes applicables en sus	PRIX PROLONGÉE: Taxes applicables en sus	Taxes applicables (%)
038	NNO: 4820-21-9082414 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	CH	2	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
039	NNO: 4820-21-9082414 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	CH	1	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
040	NNO: 4820-21-9060525 Nom: ROBINET,VANNE	CH	8	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
041	NNO: 4820-21-9060525 Nom: ROBINET,VANNE	CH	1	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
042	NNO: 4820-01-4792447 Nom: RECHANGES,VANNE/SOUPAPE/CLAPET/ROBINET	TR	5	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
043	NNO: 4820-01-4792447 Nom: RECHANGES,VANNE/SOUPAPE/CLAPET/ROBINET	TR	10	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			

ANNEXE B BASE DE PAIEMENT

Articles	Description	Unité de distribution	Quantité	Codes de livraison et de facturation <i>La définition peut être trouvée à l'appendice 1 à l'annexe A</i>	PRIX UNITAIRE FERME: Douanes et droits exclus, taxes applicables en sus	PRIX PROLONGÉE: Taxes applicables en sus	Taxes applicables (%)
044	NNO: 4820-014792446 Nom: RECHANGES,VANNE/SOUPAPE/CLAPET/ROBINET	TR	7	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			
045	NNO: 4820-21-904835 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	TR	1	CFB Halifax Code de livraison 007X Code de facture W010B			
046	NNO: 4820-21-904835 Nom: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE	CH	1	CFB Esquimalt Code de livraison 002E Code de facture W0103			

ANNEXE « C » DESCRIPTION DU TEXTE LONG

L'article 003-004

NNO: 21-9082640

DÉNOMINATION: TOURNANT,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE

Caractéristique	Réponses
CARACTERISTIQUES SPECIALES	TESTÉ AUX CHOCS SELON LA SPÉCIFICATION D-03-003-007/SF-000 GRADE 1 TYPE A
IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	ROBINETS À BILLE DRESSER NUMÉRO DE PIÈCE 770387-030-888 ET NUMÉRO DE PIÈCE 770387-032-888

L'article 005-006

NNO: 20-0027116

DÉNOMINATION: TIGE DE COMMANDE,VANNE/ROBINET/CLAPET

Caractéristique	Réponses
DIMENSION DE LA ROBINETTERIE POUR LAQUELLE L'ARTICLE EST CONCU	15.0 MILLIMETERS
MATIERE	ACIER INOXYDABLE
REFERENCE DU DISTRIBUTEUR/DE LA ROBINETTERIE POUR LEQUEL L'ARTICLE EST CONCU	P/N 770387-030-888, NNO 4820-21-908-2779
TYPE DE VALVE/ROBINETTERIE POUR LEQUEL L'ARTICLE EST CONCU	BALLE

L'article 007

NNO: 01-2586878

DÉNOMINATION: ROBINET,A TOURNANT SPHERIQUE

Caractéristique	Réponses
DESIGNATION DE LA SERIE OU PROFIL DE FILETAGE	OUTES LES EXTRÉMITÉS NPT
DESIGNATION DU MODELE DIMENSION NOMINALE DE FILETAGE	A1 TOUT DROIT TOUTES LES EXTRÉMITÉS 0,250 POUCES
MATIERE	ALLIAGE DE CUIVRE GLOBAL OU ACIER COMP 316
MODE DE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL DE COMMANDE	MANUEL
MODELE DE RACCORDEMENT SENS DE FILETAGE	TOUS LES EXTRÉMITÉS G46B LISSES TOUTES LES EXTRÉMITÉS À DROITE
TYPE DE RACCORDEMENT	TUYAU EXTERNE FILETÉ À TOUTES LES EXTRÉMITÉS

L'article 008-009

NNO: 01-1630817

DÉNOMINATION: BRAS,MANIVELLE

Description narrative
LAITON QQ-B-626 ; ROTATION DE LA MANIVELLE DANS LE SENS HORAIRE

L'article 010-011

NNO: 21-9082728

DÉNOMINATION: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE

Caractéristique	Réponses
ARTICLE HORS NOMENCLATURE ET NOMBRE	NSCM 38003;BILLE,P/N 26235,EA 1;TIGE,P/N 24061,EA 1;SIEGE,P/N 23915,EA 2;JOINT DE CORPS,P/N 24095,EA

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	1;ROULEMENT DE BUTÉE,P/N " P";JOINT DE CORPS,P/N 23917,EA 1;BULLETIN D'INSTRUCTIONS,P/N 28600,EA 1 KIT DE RÉPARATION APPLICABLE AU VANNE À BILLE 3 1/2 PO P/N 25AF514466TG 150
NOMBRE D'ELEMENTS/COMPOSANTS	S1 12

L'article 012-013

NNO: 21-9082418

DÉNOMINATION: DISQUE,ROBINET/VANNE

Caractéristique	Réponses
CARACTERISTIQUES SPECIALES IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	VISAGE STELLITE APPLICABLE À UN CLAPET ANTI-RETOUR DE 0,500 POUCE
MATIERE	ACIER INOXYDABLE

L'article 014-015

NNO: 20-007117

DÉNOMINATION: TOURNANT,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE

Caractéristique	Réponses
ARTICLE DE RAVITAILLEMENT ET NOMBRE	SIÈGE P.T.F.E. QTÉ2, GARNITURE DE TIGE P.T.F.E. QTÉ 2, JOINT DE TIGE GRAPHITE QTÉ 1, JOINT DE CORPS GRAPHITE QTÉ 2..
DESIGNATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	ROBINET À BILLE 15 MM NNO 4820-21-908-2779
NOMBRE D'ELEMENTS/COMPOSANTS	7

L'article 016-017

NNO: 01-4784389

DÉNOMINATION: RECHANGES,CLAPET PILOTE

Caractéristique	Réponses
APPELLATION NORMALISEE OU COMMERCIALE	WATTS FIGURE 16 KIT DE REPARATION PILOTE VITON
NOMBRE D'ELEMENTS/COMPOSANTS	7
ORIGINE DU DOCUMENT DES ELEMENTS	INDUSTRIEL
ORIGINE DU DOCUMENT	0LX27

L'article 018-019

NNO: 21-9209105

DÉNOMINATION: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE

Caractéristique	Réponses
APPELLATION NORMALISEE OU COMMERCIALE	KIT DE MAINTENANCE
ARTICLE HORS NOMENCLATURE ET NOMBRE	38003 26483 SIÈGE 2, 38003 23917 JOINT DE CORPS 1, 38003 26239 ROULEMENT DE BUTÉE 1, 38003 26241 JOINT DE TIGE 1, 38003 26247 VIS À TÊTE DE CLÉ 1, 38003 23725 JOINT TORIQUE 2, 38003 30500 BULLETIN D'INSTRUCTIONS 1
DESIGNATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	SOUPAPE A BILLE
IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	4820-21-908-1171
NOMBRE D'ELEMENTS/COMPOSANTS	9
ORIGINE DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	38003
ORIGINE DU DOCUMENT DES ELEMENTS	INDUSTRIEL

ORIGINE DU DOCUMENT	38003
TYPE DE DOCUMENT	DESSIN MFR

L'article 020-021

NNO: 21-9081097

DÉNOMINATION: CLAPET,D'ARRET ET DE NON RETOUR

Caractéristique	Réponses
CARACTERISTIQUES SPECIALES	LA FACE DU SIÈGE EST STELLITÉE
DIMENSION NOMINALE DU "PIPE"/TUBE ADAPTABLE	TOUTES LES EXTRÉMITÉS 1.0 POUCES
DISPOSITIF DE COMMANDE DE DEBIT	DISQUE
MATIERE	CORPS EN ACIER INOXYDABLE (UTILISER STB000)
MATIERE	DISPOSITIF DE REGULATION DE DEBIT ACIER INOXYDABLE (UTILISER STB000)
MATIERE	SIÈGE EN ACIER INOXYDABLE (UTILISER STB000)
MATIERE	TIGE ACIER INOXYDABLE (UTILISER STB000)
MILIEU POUR LEQUEL L'ARTICLE EST CONCU	VAPEUR À RÉPONSE UNIQUE
MODE DE FIXATION DU CHAPEAU	BOULONNÉ
MODE DE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL DE COMMANDE	MANUEL
PRESSION MAXIMALE DE SERVICE	RÉPONSE UNIQUE 150,0 LIVRES PAR POUCE CARRÉ
TYPE DE CHAPEAU	VIS EXTÉRIEURE
TYPE DE RACCORDEMENT	TUYAU INTERNE NON FILETÉ À TOUTES LES EXTRÉMITÉS

L'article 022-023

NNO: 21-9209102

DÉNOMINATION: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE

Caractéristique	Réponses
APPELLATION NORMALISEE OU COMMERCIALE	TROUSSE DE RÉPARATION
ARTICLE HORS NOMENCLATURE ET NOMBRE	38003 26407 BILLE 1, 38003 24061 TIGE 1, 38003 26483 SIÈGE 2, 38003 23917 JOINT DE CORPS 1, 38003 26239 ROULEMENT DE BUTÉE 1, 38003 26241 JOINT DE TIGE 1, 38003 26245 CONTRE-ÉCROU HEXAGONAL 1, 38003 26247 VIS À TÊTE DE CLÉ 1, 38003 23725 O -ANNEAU 2, 38003 30500 BULLETIN D'INSTRUCTIONS 1
DESIGNATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	SOUPAPE A BILLE
IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	4820-21-908-1171
NOMBRE D'ELEMENTS/COMPOSANTS	12
ORIGINE DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	38003
ORIGINE DU DOCUMENT DES ELEMENTS	INDUSTRIEL
ORIGINE DU DOCUMENT	38003
TYPE DE DOCUMENT	DESSIN MFR

L'article 024-025

NNO: 21-9148537

DÉNOMINATION: KIT DE PIÈCES, SOUPAPE D'ISOLATION

Caractéristique	Réponses
CARACTERISTIQUES DESCRIPTIVES GENERALES	QUANTITE DE COMPOSANT 7 ; SE COMPOSE D'UN JOINT TORIQUE EXTÉRIEUR 1, D'UNE VANNE À POINTEAU AVEC JOINT TORIQUE 1,

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W8482-241799/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
6000605234

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
xxxxx.XXXXX-XXXXXX

Id de l'acheteur - Buyer ID
22E
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

D'UN ADAPTATEUR AVEC FILTRE 2, D'UN
ENSEMBLE DE BAGUE DE RETENUE DE
MEMBRANE 1, D'UNE MEMBRANE HAVAR 1,
D'UNE BAGUE D'ÉTANCHÉITÉ 1
IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR 4820-21-909-4421

L'article 026-027
NNO: 21-9082733

DÉNOMINATION: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE

Caractéristique	Réponses
ARTICLE HORS NOMENCLATURE ET NOMBRE	NSCM 38003;SIÈGE,P/N 26313,EA 2;JOINT DE CORPS,P/N 26315,EA 1,PALIER DE BUTÉE,P/N 26317,EA 1;JOINT DE TIGE,P/N 26319,EA 1;VIS D'ASSEMBLAGE HEXAGONALE, P/N 26335,EA 1;JOINT DE CORPS,P/N 23462,EA 1;BULLETIN D'INSTRUCTIONS,P/N 28600,EA 1
IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	KIT D'ENTRETIEN APPLICABLE AUX VALVES À BILLE DE 6,0 PO P/N 60AF51 4466TG 150 S1
NOMBRE D'ELEMENTS/COMPOSANTS	8

L'article 028-029
NNO: 21-9082729

DÉNOMINATION: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE

Caractéristique	Réponses
ARTICLE HORS NOMENCLATURE ET NOMBRE	NSCM 38003;SIÈGE,P/N 26301,EA 2;JOINT DE CORPS,P/N 26303,EA 1;PALIER DE BUTÉE,P/N 26267,EA 1;JOINT DE TIGE P/N 26269,EA 1;ÉCROU HEXAGONAL,P/ N 26275,EA 1;JOINT DE CORPS,P/N 24164,EA 1;BULLETIN D'INSTRUCTIONS,P/N 28600,1 EA
IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	KIT DE MAINTENANCE APPLICABLE À UNE VANNE À BILLE 4.0 P/N 40AF51 4466TG 150 S1
NOMBRE D'ELEMENTS/COMPOSANTS	8

L'article 030-031

NNO: 21-9082573

DÉNOMINATION: CLAPET,DE NON RETOUR

Caractéristique	Réponses
CARACTERISTIQUES SPECIALES	LE DISQUE ET LE SIÈGE SONT STELLITÉS
DIAMETRE EXTERIEUR NOMINAL	TOUTES LES EXTRÉMITÉS 6.0 POUCES
DIAMETRE NOMINAL DE LA FACE DE JOINT SURELEVEE	TOUTES LES EXTRÉMITÉS 3,62 POUCES
DIAMETRE NOMINAL DE LA ROBINETTERIE	2,0 POUCES
DIAMETRE NOMINAL DES TROUS DE BOULONS	TOUTES LES EXTRÉMITÉS 0,75 POUCES
DIAMETRE NOMINAL DU CERCLE DE PERCAGE	TOUTES LES EXTRÉMITÉS 4,75 POUCES
DISPOSITIF DE COMMANDE DE DEBIT	DISQUE
DISTANCE ENTRE FACES	8,0 POUCES
EPAISSEUR NOMINALE	TOUTES LES EXTRÉMITÉS 0,75 POUCES
FORME DE BRIDE	TOUTES LES EXTRÉMITÉS RONDES AVEC DES TROUS
HAUTEUR NOMINALE DE LA FACE DE JOINT SURELEVEE	TOUTES LES EXTRÉMITÉS 0,06 POUCES
MATIERE	CORPS EN ACIER
MATIERE	DISPOSITIF DE CONTRÔLE DE DÉBIT EN ACIER RÉSISTANT À LA CORROSION
MATIERE	ACIER DE SIÈGE RÉSISTANT À LA CORROSION
MODE DE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL DE COMMANDE	AUTOMATIQUE
MODELE DE FACE DE BRIDE	TOUTES LES EXTRÉMITÉS RELIÉES DROITES
NOMBRE DE TROUS DE BOULON	TOUTES LES FINS 4
POSITION DE MONTAGE	HORIZONTAL
PRESSION MAXIMALE DE SERVICE	RÉPONSE UNIQUE 150,0 LIVRES PAR POUCE
TYPE DE RACCORDEMENT	CARRÉ BRIDE À TOUTES LES EXTRÉMITÉS

L'article 032-033

NNO: 21-9082434

DÉNOMINATION: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE

Caractéristique	Réponses
ARTICLE HORS NOMENCLATURE ET NOMBRE	38003,26067,SIÈGE,2;38003,26069,JOINT DE CORPS,1;38003,26071,PALIER DE BUTÉE,1;3803,26073,JOINT DE TIGE,1;38003,26077,RONDELLE BELLEVILLE,2;38003,26079,ÉCROU HEXAGONAL,1
DESIGNATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	ROBINET À BILLE
IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	APPLICABLE À UN 0,250 OU 0,500 POUCE
L'ENSEMBLE SUPERIEUR NOMBRE D'ELEMENTS/COMPOSANTS	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE AFH 44 6666TS SW S1 9
ORIGINE DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	38003

L'article 034-035

NNO: 21-9082433

DÉNOMINATION: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE

Caractéristique	Réponses
ARTICLE HORS NOMENCLATURE ET NOMBRE	38003 26117 SIEGE 2,38003 26119 JOINT DE CORPS 2,38003 26123 BUTEE 1,3803 26125 JOINT DE POTENCE 1738003 26129 RONDELLE BELLEVILLE 2,38003 26131 ECROU HEXAGONAL 1
DESIGNATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	SOUPAPE, BOULE
IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	AFH 44 6666TS SW S1 KV 7038
IDENTIFICATION DU DOCUMENT	KD-007
NOMBRE D'ELEMENTS/COMPOSANTS	9
NUMERO DE PAGE DU DOCUMENT DU(DES) ELEMENTS(S)	2
ORIGINE DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	38003
ORIGINE DU DOCUMENT	38003
TYPE DE DOCUMENT	DESSIN TECHNIQUE

L'article 036-037

NNO: 21-9082412

DÉNOMINATION: DISQUE,ROBINET/VANNE

Caractéristique	Réponses
CARACTERISTIQUES SPECIALES	RECHARGEMENT AU STELLITE
DESIGNATION DU MODELE	POUPÉE
DIAMETRE DE BRIDE/COLLERETTE/ JOUE	1,67 POUCES MINIMUM ET 1,682 POUCES MAXIMUM
DIAMETRE DE LA TIGE/QUEUE/ TETON/CORPS	1,67 POUCES MINIMUM ET 1,682 POUCES MAXIMUM
HAUTEUR HORS TOUT	1.281 POUCES NOMINAL
IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	CLAPET ANTI-RETOUR VELAN,W07-0034B-14MS
MATIERE	ASTM A479 (316)
MATIERE	ACIER INOXYDABLE

L'article 038-039

NNO: 21-9082414

DÉNOMINATION: RECHANGES,ROBINET A TOURNANT SPHERIQUE

Caractéristique	Réponses
ARTICLE HORS NOMENCLATURE ET NOMBRE	38003 36259 BILLE 1, 38003 26261 TIGE 1, 38003 26263 SIÈGE 2, 38003 26265 JOINT DE CORPS 1, 38003 26267 ROULEMENT DE BUTÉE 1, 38003 26269 JOINT DE TIGE 1, 38003 22030 JOINT DE CORPS 1, 38003 28600 BULLETIN D'INSTRUCTIONS 1
DESIGNATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	ROBINET À BILLE
IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	4820-21-908-1106
NOMBRE D'ELEMENTS/COMPOSANTS	9
ORIGINE DE L'ENSEMBLE SUPERIEUR	38003

L'article 040-041

NNO: 21-9060525

DÉNOMINATION: ROBINET,VANNE

Caractéristique	Réponses
CLASSE DE PRESSION	150,0 LIVRES
DIAMETRE NOMINAL DE LA ROBINETTERIE	0,5 POUCES
DIMENSION NOMINALE DU "PIPE"/TUBE ADAPTABLE	0,5 POUCES
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE DE LA TIGE DE MANOEUVRE	AISI 316 ASSN STD RÉPONSE DE MATÉRIEL UNIQUE
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE DU CORPS	AISI 316 ASSN STD RÉPONSE DE MATÉRIEL UNIQUE
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE DU DISQUE	AISI 316 ASSN STD RÉPONSE DE MATÉRIEL UNIQUE
OBTURATEUR	
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE DU SIEGE	AISI 316 ASSN STD RÉPONSE DE MATÉRIEL UNIQUE
MODE DE FIXATION DU CHAPEAU	BOULONNÉ
MODE DE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL DE COMMANDE	MANUEL
RELATION ENTRE L'ENTREE ET LA SORTIE	IDENTIQUE
TYPE DE CHAPEAU	VIS EXTÉRIEURE
TYPE DE RACCORDEMENT	DOUILLE, SOUDURE, TUYAU
TYPE DE TIGE	EN HAUSSE

L'article 042-043

NNO: 01-4792447

DÉNOMINATION: RECHANGES,VANNE/SOUPAPE/CLAPET/ ROBINET

Caractéristique	Réponses
APPELLATION NORMALISEE OU COMMERCIALE	2.50-3.0 KIT VALVE PRINCIPALE
ARTICLE HORS NOMENCLATURE ET NOMBRE	0LX27 013-112 JOINT TORIQUE VITON 1 ; 0LX27 013-236 JOINT TORIQUE VITON 1 ; 0LX27 013-336 JOINT TORIQUE 1 ; 0LX27 3149-02 DIAPHRAGME 1 ; 0LX27 92-4336 QUAD JOINT 1 ; 0LX27 KIT DE RÉPARATION D'ÉTIQUETTES VRK-TAG 1

L'article 044

NNO: 01-4792446

DÉNOMINATION: RECHANGES,VANNE/SOUPAPE/CLAPET/ ROBINET

Caractéristique	Réponses
APPELLATION NORMALISEE OU COMMERCIALE	2 PO. KIT VALVE PRINCIPALE
ARTICLE HORS NOMENCLATURE ET NOMBRE	0LX27 013-110 JOINT TORIQUE 1 ; 0LX27 013- 142 JOINT TORIQUE 1 ; 0XL27 013-328 JOINT TORIQUE 1 ; 0LX27 3440-02 DIAPHRAGME 1 ; 0LX27 92-4328 QUAD JOINT 1

L'article 045-046

NNO: 21-9094835

DÉNOMINATION: ROBINET,A TOURNANT SPHERIQUE

Caractéristique	Réponses
ACCESSOIRES FOURNIS ET NOMBRE	POIGNÉE
CARACTERISTIQUES SPECIALES	OUVERTURE VERROUILLABLE
CONDITIONS SPECIALES	QUALIFIÉ CHOC

N° de l'invitation - Sollicitation No.

W8482-241799/A

N° de réf. du client - Client Ref. No.

6000605234

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

xxxxx.XXXXX-XXXXXX

Id de l'acheteur - Buyer ID

22E

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

D'ESSAI	TOUTES LES EXTRÉMITÉS 0,75 POUCES
DIMENSION NOMINALE DU "PIPE"/TUBE ADAPTABLE	
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE	CORPS ASTM A351 GRAD ASSN STD RÉPONSE À UN SEUL MATÉRIAU
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE	DISPOSITIF DE CONTRÔLE DE DÉBIT ASTM A479 GRAD ASSN STD RÉPONSE À UN SEUL MATÉRIAU
DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA MATIERE	STEM ASTM A479 GRAD ASSN STD RÉPONSE À UN SEUL MATÉRIAU
MATIERE	CORPS EN ACIER UNS J92900
MATIERE	DISPOSITIF DE REGULATION DE DEBIT ACIER COMP 316
MATIERE	SIÈGE PLASTIQUE POLYTÉTRAFLUOROÉTHYLÈNE
MATIERE	POTENCE ACIER COMP 316
MODE DE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL DE COMMANDE	MANUEL
PRESSION MAXIMALE DE SERVICE	RÉPONSE UNIQUE 150,0 LIVRES PAR POUCE CARRÉ
TEMPERATURE MAXIMALE DE SERVICE	REPONSE UNIQUE 204.0 DEG CELSIUS
TYPE DE RACCORDEMENT	TUYAU INTERNE NON FILETÉ À TOUTES LES EXTRÉMITÉS

N° de l'invitation - Solicitation No.

W8482-241799/A

N° de réf. du client - Client Ref. No.

600605234

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

xxxxx.XXXXXX-XXXXXX

Id de l'acheteur - Buyer ID

22E

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « D » de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS - INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Dépôt direct (national et international);
- Échange de données informatisées (EDI);
- Virement télégraphique (international seulement).